

NOTRE EQUIPE

Une partie de l'équipe est commune aux 3 unités :

- Un.e médecin chef de service
- Deux secrétaires
- Un.e infirmier.e de régulation (accueil téléphonique, évaluation et orientation)

Par ailleurs chaque équipe de secteur dispose de :

- Un.e médecin psychiatre
- Un.e cadre de santé
- Deux psychologues clinicien.ne.s
- Un.e psychomotricien.ne
- Un.e infirmier.e



NOS PARTENAIRES

- L'EPSMR et le CHU, notamment les CMP et CMPEA
- L'IML et l'Unité Régionale de Victimologie
- Les associations d'aide aux victimes : l'ARAJUFA, le Réseau VIF, l'ARIV, le CEVIF...



- Les Maisons Départementales (ASE, PMI)
- Les psychiatres et psychologues libéraux
- Les médecins généralistes et médecins du travail
- L'Éducation Nationale

NOUS CONTACTER

Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h

Numéro Unique d'Accès aux Soins
en Psychotraumatologie :

N° Vert : 0 800 300 974

Entretien téléphonique confidentiel
assuré par un soignant

*Numéro **gratuit**

Secrétariat : 0262.21.37.71

upt@epsmr.org

Site web : www.epsmr.org

SECTEUR NORD

CSM La Mare

8bis rue André Lardy, 97438 Sainte-Marie

SECTEUR OUEST

67 Rue Michel Joseph

97420 Le Port

SECTEUR EST

CSM Bras-Fusil

35 rue des Dahlias, 97470 Saint-Benoît



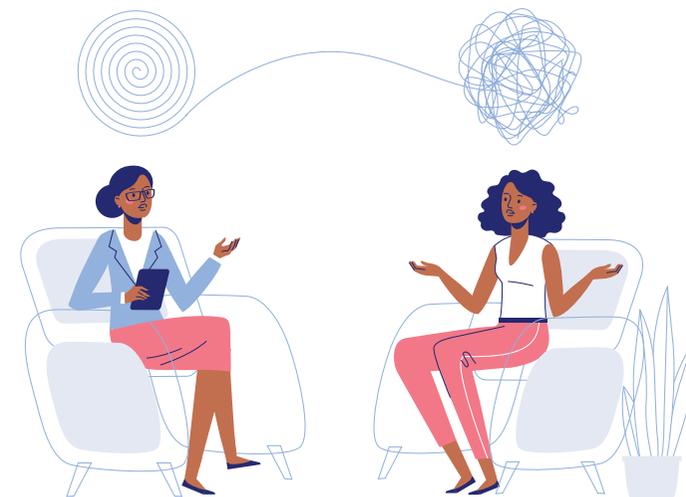
42 chemin Grand Pourpier
97460 Saint-Paul
direction@epsmr.org
Standard : 0262 74 30 00



Direction Générale - Secrétariat Général - Communication - 04/06/2025



LES UNITÉS DE PSYCHOTRAUMA



 **LE PORT**

 **SAINT-BENOÎT**

 **SAINTE-MARIE**

PRESENTATION

LES PERSONNES ACCUEILLIES

MODALITES DES SOINS

Les trois **Unités de Psychotraumatologie (UPT)** appartiennent à **l'Etablissement Public de Santé Mentale de la Réunion (EPSMR)**.

Les UPT proposent aux victimes de psychotraumatismes sévères une **prise en charge thérapeutique spécialisée**, par des professionnels formés. Chaque unité travaille en lien avec les partenaires de son secteur géographique.



Les UPT représentent l'offre de soins du **Centre Régional de Psychotraumatisme de l'Océan Indien (CRP-OI)**, qui a pour mission de promouvoir et de diffuser les connaissances et les compétences concernant les psychotraumatismes et leurs conséquences sur la vie des personnes concernées.

A ce titre, il développe une offre de formation spécialisée pour les professionnels et/ou bénévoles impliqués sur le territoire, assure des actions de sensibilisation et de prévention, mène des actions de recherche et soutient le développement d'un réseau de partenaires.

NOTRE MISSION

Les trois unités ont pour mission de **rendre accessible aux victimes de traumatismes psychiques complexes une prise en charge spécialisée et pluridisciplinaire de proximité**, en collaboration avec le réseau de partenaires (CMP, médecins généralistes...)

La prise en soins proposée s'adresse à l'ensemble des personnes, **enfants ou adultes**, exposées à un ou des événement(s) ayant entraîné un **psychotraumatisme sévère ou complexe, et/ou des troubles dissociatifs**.

Ces événements peuvent être divers : violences (intrafamiliales, psychologiques, physiques, sexuelles...), traumatismes de guerre, traumatismes liés à un parcours de migration ou d'exil, exposition à un attentat.

Les personnes ayant vécu ce type d'évènement peuvent notamment souffrir de reviviscences, de troubles du sommeil, d'hypervigilance, de difficultés relationnelles, émotionnelles, de souffrances liées au corps, de tristesse de l'humeur, d'angoisses...

ORGANISATION DES SOINS

En tout premier lieu, un professionnel soignant se met à votre écoute par téléphone au **0800.300.974** pour comprendre la nature de vos difficultés et de votre demande. Il vous guide et fait le lien avec le service de soins le plus adapté.

Si une orientation vers l'UPT est validée un rendez-vous vous sera proposé avec l'infirmier.e spécialisé.e de l'unité pour un **entretien d'accueil**.

A l'issue de cette rencontre, l'équipe pluridisciplinaire vous propose un **projet de soins adapté à vos besoins**, qui peut prendre différentes formes.

La prise en charge pluridisciplinaire est ajustée en fonction de votre situation et de votre demande. Différentes modalités sont possibles et peuvent être combinées :

- **Prise en charge psychothérapeutique individuelle**, assurée par un.e **psychiatre** ou un.e psychologue ;
- **Prise en charge psychomotrice**, en individuel ou en petit groupe, assurée par un.e **psychomotricien.ne** ;
- **Groupes thérapeutiques**, assurés par un **binôme de professionnels (psychologue, infirmier.e ou psychomotricien.ne)**.

Chaque professionnel dispose d'une formation spécialisée et d'outils thérapeutiques qui lui sont propres. Il travaille en concertation avec l'équipe, et le cas échéant, se met en lien avec le réseau de partenaires, dans le respect de la confidentialité.

A SAVOIR

* L'**EPSMR** est un **établissement public**, les consultations sont donc **prises en charge par la sécurité sociale**. Il n'y a pas d'avance de frais.



* La confidentialité des soins est protégée par le secret médical et professionnel.